

Retrouvez tous les numéros du bulletin **AGRO-SAONE** et consultez également les  
Bulletins régionaux **BSV Grandes Cultures** et Infobio sur [www.franche-comte.chambagri.fr](http://www.franche-comte.chambagri.fr)

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

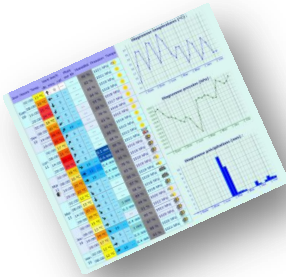


Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les 32 observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

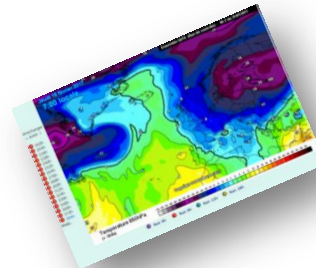


## METEO

Pluie et températures



Modèles



### 2017 – pluviométrie et températures



POSTE	CHARGEY LES GRAY		RIOZ		70 VENISEY		FROTEY LES VESOUL		VILLERSEXEL		90 DORANS	
	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)
Janvier	-0,6	28,3	-1,1	33,6	-1,4	38,6	-1,5	42,8	-1,7	45,0	-2,0	49,1
Février	6,4	50,7	6,1	88,6	6,3	55,9	6,5	55,0	5,6	82,4	5,1	91,9
Mars	9,8	64,6	9,4	79,9	9,2	70,5	10,0	40,2	9,3	79,8	9,1	88,5
Avril	9,9	33,3	9,5	40,3	9,1	31,7	10,1	35,4	9,4	50,2	9,4	43,1
Mai	15,3	65,8	15,0	85,3	15,0	52,9	15,8	66,8	14,9	100,0	14,9	72,3
Juin	20,6	52,6	20,2	58,0	19,9	83,7	20,8	55,4	20,0	58,5	20,2	47,3
Juillet	21,0	69,3	20,7	75,0	20,5	66,9	21,0	58,4	20,5	60,8	20,3	93,6
Août	21,0	62,4	20,7	61,7	20,4	63,6	21,1	44,5	20,4	96,7	20,3	54,1
Septembre	15,9	10,2	15,9	35,2	15,8	27,0	15,6	30,0	15,7	28,1	15,1	28,0
Octobre												
Novembre												
Décembre												
Total	13,3	437,2	12,9	557,6	12,7	490,8	13,3	428,5	12,7	601,5	12,5	567,9



# COLZA

## 1 – Stades

Avec les pluies, les colzas semés avant le 20 août sont maintenant tous levés.  
Les semis d'avant le 15 août sont bien développés et couvrent parfois le sol.  
Des ressemis par zones sont parfois à envisager (limaces, campagnols, criquets...)  
Les semis plus tardifs sont en cours de levée.

*Semis du 5 août avec luzerne*



*Semis du 12 août*



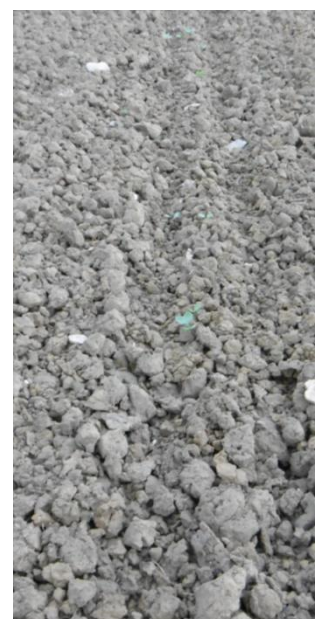
*Semis du 18 août, dernières levées au stade cotylédon*



*Semis du 22 août*



*Semis du 29 août*



## 2 - DESHERBAGE

### Conseil

Sur graminées jeunes de 1 à 3 feuilles, voir ci-dessous quelques exemples de produits et doses ci-dessous :



#### Anti-graminées

PRODUIT	Matière active	Dose / ha pour graminées de 1 à 3 feuilles (repousses céréales, bromes, vulpins)	Dose / ha sur Ray Grass
<a href="#">FUSILADE MAX</a>	<a href="#">Fluazifop-P</a> 125 g/L	0.6 L/Ha + huile 1 L/Ha	1 L/Ha + huile 1 L/Ha Sur ray-grass et <b>brome</b>
<a href="#">STRATOS ULTRA + DASH HC</a>	<a href="#">Cycloxydim</a> 100 g/L	1 l/ha + 1 l/ha	1 l/ha + 1 l/ha
<a href="#">PILOT</a>	<a href="#">Quizalofop-P-ethyl</a> 50 g/L	0.5 L/Ha + huile 1 L/Ha	1 l/ha + huile 1 L/ha Sur ray-grass, folle avoine et <b>brome</b>
<a href="#">LEOPARD 120</a>	<a href="#">Quizalofop-P-ethyl</a> 120 g/L	0.2 L/Ha + huile 1 L/Ha	0.4 L/Ha + huile 1 L/Ha Sur ray-grass et <b>brome</b>
<a href="#">OGIVE</a>	<a href="#">Clethodim</a> 240 g/L	0.4 L/Ha + huile 1 L/Ha	0.5 L/Ha + huile 1 L/Ha
<a href="#">NOROIT</a>	<a href="#">Clethodim</a> 120 g/L	0.8 L/Ha + huile 1 L/Ha	1 L/Ha + huile 1 L/Ha
<a href="#">VESUVE</a>	<a href="#">Quizalofop-P-ethyl</a> 100 g/L <a href="#">Clethodim</a> 100 g/L	0.2 L/Ha + huile 1 L/Ha	0.4 L/Ha + huile 1 L/Ha
<a href="#">AGIL</a>	<a href="#">Propaquizafop</a> 100 g/L	0.3 L/Ha + huile 1 L/Ha	0.8 L/Ha + huile 1 L/Ha Sur ray-grass et <b>brome</b>

Pour limiter les coûts de désherbage, les doses d'herbicides foliaires peuvent être baissées pour freiner les graminées et ensuite finir le désherbage à la propyzamide ([Kerb](#)).

Sur dicotylédones, voici quelques programmes désherbage en fonction de la flore présente dans la parcelle.

Extrait du guide cultures des chambre d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté

Flore visée	Incorporé avant le semis à 2-3 cm *	Post-semis/ pré-levée	Post-levée précoce	Post-levée (après 1 <sup>er</sup> Nov)	Coût (€/ha)	IFT	
Alchémille + Capselle + Matricaire + Stellaire + Myosotis		<a href="#">BUTISAN S 2 I</a>			65	1	
		<a href="#">BUTISAN S 1,2 à 1,5 I</a> + <a href="#">CENTIUM 36 CS 0,2 I</a>	<i>Intéressant en forte pression adventices</i>		50 à 62	1,2 à 1,35	
		<a href="#">BUTISAN S 1 I</a> ou <a href="#">ALABAMA 2,5 I</a>	<a href="#">BUTISAN S 1 I</a>		65	1	
+ Gaillet		<a href="#">NOVALL 1 I</a>	<a href="#">NOVALL 1 I</a>		74	0,8	
		<a href="#">COLZOR TRIO 3,5 I</a>			70	0,88	
	<a href="#">COLZAMID 1,3 I</a>	<a href="#">AXTER 1,5 I</a>	<i>Si forte pression</i>		76	1,24	
+ Sisymbre + Passerage	<a href="#">COLZAMID 1,3 I</a>	<a href="#">COLZOR TRIO 3,5 I</a> ou <a href="#">AXTER 1,5 I</a>			77	0,87	
		<a href="#">COLZOR TRIO 3,5 I</a> ou <a href="#">AXTER 1,5 I</a>			77	0,87	
+ Coquelicot	<a href="#">COLZAMID 1,3 I</a>	<a href="#">ALABAMA 2 I</a>		<a href="#">IELO 1,3 I</a>	125	1,66	
+ Ombellifères (anthrisque)		<a href="#">ALABAMA 1,5 I</a> ou <a href="#">NOVALL 1,5 I</a>	<a href="#">ALABAMA 1 I</a> ou <a href="#">NOVALL 1 I</a>		98	1	
					88	1	
<i>Meilleure efficacité du fractionnement sur ombellifères et coquelicot</i>							
+ Géranium disséqué et tige grêle		<a href="#">ALABAMA 2,3 I</a>			116	1,38	
		<a href="#">COLZOR TRIO 3,5 I</a> ou <a href="#">SUCCESSOR 600 1 I</a> + <a href="#">AXTER 1 I</a> + <a href="#">NOVALL 1 I</a>			95	1,34	
		<a href="#">COLZAMID 1,3 I</a>			115	1,4	
		<a href="#">COLZAMID 1,3 I</a>	<a href="#">SUCCESSOR 600 0,2 I</a> + <a href="#">AXTER 0,2 I</a> + <a href="#">NOVALL 0,2 I</a> ou <a href="#">AXTER 0,4 I</a> + <a href="#">ALABAMA 0,5 I</a>		66 à 118	0,98 à 1,66	
		<a href="#">COLZAMID 1,3 I</a>	<a href="#">ALABAMA 2,3 I</a>		<a href="#">IELO 1,3 I</a>	159	2,25
		<a href="#">COLZAMID 1,3 I</a>	<a href="#">SPRINGBOK 2,5 I</a> + <a href="#">CENTIUM 36 CS 0,2 I</a>	<i>Possibilité de remplacer CENTIUM 36 CS par AXTER 1,5 I</i>		128	1,89
		<a href="#">COLZAMID 1,3 I</a>	<a href="#">SPRINGBOK 1,5 I</a> + <a href="#">COLZOR TRIO 2,5 I</a>			117	1,59
+ Calépine + Sanve / Ravenelle + Chardon-Marie		<a href="#">ALABAMA 2,5 I</a>		<a href="#">CALLISTO 0,1 I</a> <i>A renouveler (0,15 l sur chardon marie)</i>	102	1,66	

\* Cette opération d'incorporation peut être réalisée avec le semoir ou une herse étrille sous réserve d'être faite peu de temps après l'application du produit.

IFT = Indice de Fréquence de Traitement = Nombre de doses homologuées appliquées sur la parcelle.



### 3 - Insectes

**Les insecticides ne font pas pousser le colza ! C'est l'eau qui fait pousser le colza. Si vous en doutez, laissez des témoins non traités.**

Pour l'instant, les insecticides sont utiles pour éventuellement lutter contre les petites altises (altise des crucifères). Maintenir la surveillance sur les petits colzas en cours de levée, semés après le 22 août.

*Petites altises noire et rayée noire et blanche*



*Larve de tenthrède*



### Conseil

Traiter uniquement la bordure suffit. Dans ce cas, utiliser un insecticide homologué et pas cher. Une réduction de 25% de la dose homologuée est possible car les insectes reçoivent directement le produit sur le dos.

Les **petites altises** ne sont pas résistantes aux insecticides. Si des mauvaises efficacités sont observées, c'est que des nouveaux insectes ont recolonisé le colza.

**Les larves de tenthrèdes** restent rares sur les colzas à moins de 4 feuilles.

### 4 - Limaces

**Avec les conditions fraîches et humides, surveiller les limaces.**



## 5 - FERTILISATION

L'exigence du colza est forte vis à vis du phosphore. C'est à dire que cette culture répond fréquemment aux apports d'engrais phosphatés, minéraux et/ou organiques. En cas d'impasse répétées, les pertes moyennes de rendement sont les plus élevées. L'impasse minérale ou organique est donc déconseillée. Préférez les apports au semis car c'est au stade jeune que les plantes sont les plus sensibles aux carences en phosphore.

Pour la potasse, l'exigence est moyenne. L'impasse est donc possible. Elle se raisonnera selon la teneur du sol, le devenir des résidus de récolte du précédent et le passé récent de la fertilisation minérale et/ou organique.

Selon les 12 analyses réalisées en Franche-Comté de 2008 à 2010, la teneur moyenne des graines de colza en P205 est de 1,29 kg par quintal de grain et 0.8 kg par quintal pour le K2O. Soit des **exportations** par ha de **52 kg de P205 et 32 kg de K2O pour un rendement de 40 q/ha** (équivalent à 115 kg/ha de SUPER 45 et 53 kg/ha de Chlorure à 60 %).

**L'apport d'engrais de ferme pour un colza couvre généralement les exportations de la culture, et donc dispense de fumure de fond minéral.**



## BLE

La nouvelle campagne de semis des céréales va débuter. Quelques parcelles de blé sont déjà semées.

**Dans un contexte économique toujours difficile, il convient de minimiser au maximum les investissements en intrants et en carburant. Voici quelques pistes qui peuvent permettre de faire des économies :**

- Limiter les passages de travail du sol avant semis
- **Semer après le 15 octobre** permet en général de s'affranchir des traitements insecticides (sur semence ou en végétation). **Plus on sème tôt, plus le risque JNO est élevé.**
- Semer après le 15 octobre les variétés sensibles à la septoriose, cela permet de **diminuer le risque maladies** au printemps.
- Les semis tardifs de fin octobre ont un intérêt dans les parcelles à problématique graminées (vulpin, ray-grass) pour pouvoir mettre en œuvre la technique du faux-semis. Ensuite détruire les relevées d'adventices chimiquement avant le semis avec une faible dose de glyphosate (< à 1l/ha) bien adjuvanté, c'est plus économique et plus efficace qu'un passage d'outil.
- Les semis tardifs de céréales peuvent permettre de limiter les coûts de désherbage. Dans ce cas un passage unique d'herbicide suffit. L'impasse herbicide peut également être envisagée.

**Par contre, le semis direct des céréales sans aucun travail du sol doit être précoce (fin septembre) pour limiter les pertes de grains et assurer une bonne implantation de la culture avant l'hiver.**

### La technique du faux semis et le décalage de la date de semis (voir BSV N°3)

Ce mode de gestion des adventices est bien adapté aux céréales d'automne. Il est à réserver aux situations problématiques en termes de graminées. Sa mise en œuvre permet de limiter les infestations, de réduire les coûts de désherbage, de préserver l'environnement et de préserver les solutions chimiques face aux problèmes grandissant des résistances.

**Pour réussir au mieux cette pratique :**

- la météo de début octobre doit être suffisamment humide pour faire lever massivement les graminées (vulpins, ray-grass). On peut ainsi les détruire fin octobre lors du semis.
- un sol et un temps sec après le semis pour favoriser l'arrachage mécanique des graminées. En cas de météo pluvieuse, les graminées ont tendance à repiquer et l'efficacité de la technique sera médiocre.

Périodes de levée préférentielle	Espèces adventices gérables par les faux semis à l'automne
Automne	Bleuet, coquelicot, gaillet gratteron, bromes, vulpin des champs, véronique à feuilles de lierre

## Variétés - date de semis - densité

Dates de semis par variété

ARVALIS  
Institut du végétal

1 <sup>er</sup> octobre	5 octobre	10 octobre	20 octobre	1 <sup>er</sup> novembre	10 novembre
BOREGAR - COMPLICE - FRUCTIDOR - GRANAMAX - LAURIER - (LIPARI) - (MUTIC) - SOKAL - (CHEVIGNON) - (SOPHIE CS)					
	ADVISOR - ALIXAN - ALTIGO - COMPIL - LG ABSALON - PAKITO - RGT VELASKO - RGT SACRAMENTO - RUBISKO - NEMO - SYLLON				
	APACHE EUCLIDE - (LG ASCONA) - PIBRAC - RGT CESARIO				
		AREZZO - ASCOTT - CALUMET - CREEK - CH NARA - GONCOURT - HYBIZA - MUSIK - OREGRAIN - (ORLOGE) - SY MOISSON			
			APRILIO - CELLULE - DESCARTES - (FILON) - SOLEHIO - HYBELLO - HYDROCK - IONESCO - REBELDE		

\*Les semis peuvent débuter 5 jours plus tôt dans les situations tardives ou d'altitude.

() nouveautés 2017 à confirmer

Densité de semis optimales par date et conditions de semis

Conditions d'implantation	Semis avant le 5/10	Semis du 5 au 20/10	semis après le 20/10
Bonne conditions, Sans cailloux et sain	230 - 270 grains/m <sup>2</sup>	280 - 320 grains/m <sup>2</sup>	330 - 370 grains/m <sup>2</sup>
Faiblement caillouteux ou battant	300 - 340 grains/m <sup>2</sup>	350 - 390 grains/m <sup>2</sup>	400 - 440 grains/m <sup>2</sup>
Fortement caillouteux ou très hydromorphe	320 - 360 grains/m <sup>2</sup>	370 - 410 grains/m <sup>2</sup>	420 - 460 grains/m <sup>2</sup>

Etant donné le coût élevé des semences de blés hybrides, les semis doivent être précoces et les densités de semis doivent être diminuées d'au moins 50% (120 grains / m<sup>2</sup> avant début octobre).

### Raisonner la densité de semis en grains / m<sup>2</sup> !

$$\text{Quantité de semence en kg/ha} = \frac{\text{Densité souhaitée en grains/m}^2 \times \text{PMG}}{100}$$

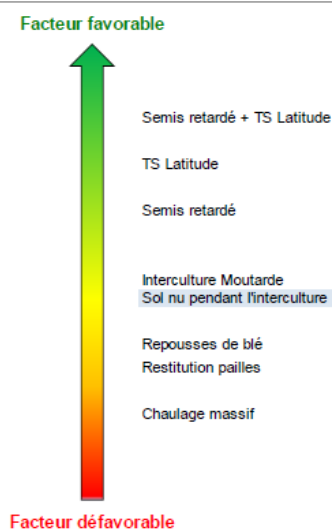
Tableau de correspondance grain / m<sup>2</sup> et quantité en kg/ha en fonction du PMG

PMG	Grains/m <sup>2</sup>														
	100	125	150	175	200	225	250	275	300	325	350	375	400	425	450
30	30	38	45	53	60	68	75	83	90	98	105	113	120	128	135
32	32	40	48	56	64	72	80	88	96	104	112	120	128	136	144
34	34	43	51	60	68	77	85	94	102	111	119	128	136	145	153
36	36	45	54	63	72	81	90	99	108	117	126	135	144	153	162
38	38	48	57	67	76	86	95	105	114	124	133	143	152	162	171
40	40	50	60	70	80	90	100	110	120	130	140	150	160	170	180
42	42	53	63	74	84	95	105	116	126	137	147	158	168	179	189
44	44	55	66	77	88	99	110	121	132	143	154	165	176	187	198
46	46	58	69	81	92	104	115	127	138	150	161	173	184	196	207
48	48	60	72	84	96	108	120	132	144	156	168	180	192	204	216
50	50	63	75	88	100	113	125	138	150	163	175	188	200	213	225
52	52	65	78	91	104	117	130	143	156	169	182	195	208	221	234
54	54	68	81	95	108	122	135	149	162	176	189	203	216	230	243
56	56	70	84	98	112	126	140	154	168	182	196	210	224	238	252
58	58	73	87	102	116	131	145	160	174	189	203	218	232	247	261
60	60	75	90	105	120	135	150	165	180	195	210	225	240	255	270
62	62	78	93	109	124	140	155	171	186	202	217	233	248	264	279
64	64	80	96	112	128	144	160	176	192	208	224	240	256	272	288
66	66	83	99	116	132	149	165	182	198	215	231	248	264	281	297
68	68	85	102	119	136	153	170	187	204	221	238	255	272	289	306
70	70	88	105	123	140	158	175	193	210	228	245	263	280	298	315

## Focus sur le piétin échaudage

Sur la base des travaux réalisés par Arvalis.

Figure 6 : Hiérarchie de l'impact de différents facteurs sur le développement du piétin échaudage.



### Conseils en cas de risque :

- Eviter les blés sur blé
- Semer plus tard (fin octobre)
- Eviter les chaulages avec produits à action rapide
- Favoriser la décomposition des pailles du précédent
- Détruire les repousses de blé dans l'interculture

ARVALIS  
Institut du végétal

## Fertilisation

L'orge d'hiver est une culture moyennement exigeante en phosphore et peu exigeante en potasse. L'impassé en fumure de fond sur céréale est possible.



## ORGE d'HIVER

### Semis

**Attention aux repousses de blé sur semis très précoces !**

La nouvelle campagne de semis des céréales va débuter. Les semis ont débuté. Voici quelques conseils de densité et dates de semis des orges.

Plateaux tardifs d'altitude > 350m	Semis à partir du 25/09	Semis à partir du 1/10	Semis à partir du 5/10
Plaines et vallées	Semis à partir du 1/10	Semis à partir du 5/10	Semis à partir du 10/10
	Kws Cassia, Kws Orwell, KWS MERIDIAN, KWS AKKORD	<b>AMISTAR, CASINO, ETINCEL, ISOCEL, KWS TONIC, MANGOO, PASSEREL, PIXEL, Salamandre, TEKTOO</b>	<b>ESTEREL, LIMPID, TOUAREG</b>

6 RANGS EN MAJUSCULES, 2 rangs en minuscules – Brassicoles en gras

ARVALIS  
Institut du végétal

CONDITIONS D'IMPLANTATION	ORGES D'HIVER 2 rangs		ESOURGEONS 6 rangs	
	semis avant le 05/10	semis après le 05/10	semis avant le 05/10	semis après le 05/10
sans cailloux et sain	280-330 grains/m <sup>2</sup>	300 - 350 grains/m <sup>2</sup>	230 - 280 grains/m <sup>2</sup>	250 - 300 grains/m <sup>2</sup>
faiblement caillouteux ou battant / craie	360-410 grains/m <sup>2</sup>	390 - 440 grains/m <sup>2</sup>	310 - 360 grains/m <sup>2</sup>	340 - 390 grains/m <sup>2</sup>
fortement caillouteux ou très humide	390-440 grains/m <sup>2</sup>	420 - 470 grains/m <sup>2</sup>	340 - 390 grains/m <sup>2</sup>	370 - 420 grains/m <sup>2</sup>

**Etant donné le coût élevé des semences d'orge hybrides, les semis doivent être précoces et la densité de semis ne doit pas dépasser les 150 grains/m<sup>2</sup>.**

## **Fertilisation**

L'orge d'hiver est une culture moyennement exigeante en phosphore et peu exigeante en potasse. L'impasse en fumure de fond sur céréale est possible.



## **LUZERNE**

***Le désherbage à la levée est souvent nécessaire pour une mise en place correcte de la culture.***

*Repousses d'orge et dicot dans une luzerne – photo 2016*





**Programmes sur dicotylédones**



Levée à 2 F trifoliées	2 à 3 F trifoliées	> 3 F trifoliées	En sortie d'hiver	Coût	IFT
<b>Flore simple : Crucifères, renouée persicaire, chardon</b>					
EMBTONE RL 4 l				90 €	0,7
		BASAGRAN SG 0.8 kg		42 €	1
	CORUM 1l + DASH 1l			68 €	0,8
		LENTAGRAN 1.5 kg		82 €	0,75
		NIRVANA S 2 l		45 €	1
<b>Matricaires, Colzas, Capselles, Amarantes</b>					
BASAGRAN SG 0.3 kg + EMBUTONE RL 1.9 l	BASAGRAN SG 0.3 kg + EMBUTONE RL 1.9 l			117 €	1,4
	BASAGRAN SG 0.5 kg + EMBUTONE RL 3.5 l			105 €	1,2
<b>Matricaires, Capselles, Mercuriales</b>					
LENTAGRAN 0.5 kg + CORUM 0.5 l + DASH 0.5 l	LENTAGRAN 0.5 kg + CORUM 0.5 l + DASH 0.5 l			120 €	1,3
	LENTAGRAN 1 kg + CORUM 0.8 l + DASH 0.8 l			110 €	1,1
<b>Matricaires, Capselles, Amarantes</b>					
LENTAGRAN 0.5 kg + BASAGRAN SG 0.3 kg	LENTAGRAN 0.5 kg + BASAGRAN SG 0.3 kg			87 €	1,25
	LENTAGRAN 1 kg + BASAGRAN 0.5 kg			81 €	1,1
<b>En sortie d'hiver, si bonne installation de la luzerne, avant la reprise de végétation</b>					
			NIRVANA S 4l	90 €	1

**Harmony SX** est autorisé sur luzerne et **efficace sur rumex**. A utiliser à la dose de 20-25 g/ha.

1 application max par an. - Utilisable uniquement à l'automne sur les jeunes luzernes - Utilisation possible au stade 3 - 4 feuilles trifoliées de la luzerne

**Programmes sur graminées**

Incorporé avant le semis 2-3cm	Levée à 2 F trifoliées	2 à 3 F trifoliées	En repos végétatif	Coût	IFT
<b>Faible pression vulpin, brome, ray-grass + repousses de céréales</b>					
	PILOT 0,5 l + Huile 1 l			20 €	0.4
	CENTURION 240 0.5 l + Huile 1 l			31 €	0.7
<b>Forte pression brome, ray-grass, vulpin (gestion dans la rotation) + repousses de céréales</b>					
	PILOT 0,5 l + Huile 1 l		KERB FLO 1,5 à 1,8 l à privilégier si vulpie	70-75 €	1.2

IFT : Indice de Fréquence de traitement



## COUVERTS ET FOURRAGES

Les couverts poussent avec le retour des pluies.

*Sorgho radis vesce tournesol nyger lentille phacélie*



### ➤ **La couverture des sols :**

#### *Rappel des règles*

En interculture courte (entre colza et blé) : repousses de colza denses et homogènes à maintenir 1 mois

En interculture longue :

- Repousses de colza denses et homogènes à maintenir jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre
- Repousses de céréales denses et homogènes dans la limite de 20% de la surface en interculture longue
- Maïs grain, tournesol et sorgho : broyage et enfouissement des résidus dans les 15 jours
- CIPAN : Implantées au plus tard le 10 septembre
- Pas d'obligation de CIPAN derrière culture récoltée après le 10 sept
- Liste d'espèces et légumineuses autorisées en mélange ou en pur (ou mélange de lég) avec destruction reportée au 15 fév.
- CIPAN doivent être détruites après le 15 nov sauf si sol avec 30% d'argile, dans ce cas une destruction au 1<sup>er</sup> nov est possible. A justifier avec une analyse de terre.
- La destruction des CIPAN doit être mécanique uniquement. Une destruction chimique des CIPAN et des repousses est autorisée si les parcelles sont conduites en TCS ou SD + dérogation si infestation de vivaces invasives.



## Ambrosies



***Les ambrosies sont visibles dans les sojas et tournesol. Faites le tour de vos parcelles pour les repérer. Elles fleurissent.***

***Une destruction mécanique par broyage, avant récolte, évitera l'émission de pollen ou la dissémination de graines. Ensuite une destruction chimique permettra de détruire les petites ambrosies non broyées !***

[Alerte au pollen en Bourgogne Franche Comté !](#) (cliquez)



## L'article de la semaine

Comprendre l'Objectif 4/1000 d'augmentation du stockage du carbone dans le sol

[\(Cliquez\)](#)



[\(Cliquez\)](#)





## Tech&Bio, le salon pour tous les professionnels du monde agricole bio et conventionnel

Organisé tous les 2 ans par les chambres d'agriculture, le prochain Salon Tech & Bio aura lieu les **20 et 21 septembre 2017** à **Bourg-lès-Valence** dans la **Drôme**. Cette 6ème édition est l'occasion de célébrer les 10 ans d'innovations du salon.

**17 000 visiteurs sont attendus pour cette édition, pas moins de 300 exposants, 120 démonstrations en plein champ et 120 conférences et ateliers sont au programme.**

Que vous soyez agriculteur biologique, intéressé par les approches alternatives ou conventionnel, Tech & Bio s'affiche comme le Salon des techniques bio et alternatives en offrant une vision large des différents modes de production.

### PROGRAMME

Tech&Bio, c'est avant tout des démonstrations innovantes et performantes, animées par des spécialistes et exposants, en **grandes cultures**, élevages, arboricultures, cultures légumières, viticulture et plantes à parfum, aromatiques et médicinales. Une centaine d'experts français et européens reconnus sont mobilisés pour les conférences sur les techniques de production bio, de transformation et de commercialisation des produits bio.

Retrouvez tous les renseignements sur le site Tech&Bio : <http://www.tech-n-bio.com/le-salon-bio-et-conventionnel/accueil.html>

Suivez les événements sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/techandbio/>

### Vous souhaitez y participer ?

**jeudi 21 septembre la chambre d'agriculture de Haute-Saône et le lycée agricole de Vesoul vous proposent de s'occuper de tout !**

- Profitez des bus mis à votre disposition. Départ de Vesoul à 5h00, arrêt à Dole à 6h15. Retour programmé à 19h30 à Dole, 21h00 à Vesoul
- Entrée gratuite, profitez simplement de la journée pour découvrir les dernières innovations en agriculture, rencontrer et échanger !

**Attention il ne reste qu'une dizaine de places dans le bus, réservez dès aujourd'hui la vôtre au 03 84 77 14 69**

Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône  
17 quai Yves Barbier - BP 20189  
70004 VESOUL  
Tél.: 03 84 77 14 00  
Site internet : [www.franche-comte.chambagri.fr](http://www.franche-comte.chambagri.fr)

*Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.*

*Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.*

*Pour toute interrogation sur une spécialité phytosanitaire, se référer au site <https://ephy.anses.fr/>*

*Un référentiel produits phytosanitaires est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés.*

*Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...*



*La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.*

